

Ecole municipale de musique

L'école municipale de musique est un établissement spécialisé d'enseignement artistique, ouvert à tous sur inscription préalable.



Du cycle de découverte aux cycles d'apprentissage pour tous, le projet de l'école favorise indifféremment la valorisation des pratiques en amateur, la diffusion et la création.

Au coeur de la vie culturelle locale, l'école se veut être un service municipal qui favorise l'épanouissement personnel et collectif, grâce au plaisir partagé de la musique.

La musique c'est aussi grand que l'univers, il suffit juste d'oser. Henri Salvador, La Joie de Vivre 2011

Equipe pédagogique

Directeur : Martial Gasparina

Flûte traversière et éveil musical : Eléonore Leray

Piano : Béatrice Falango, Yoko Kobayashi, Caroline Calero

Clarinette et Saxophone : Frédéric Floury-Bischoff

Cuivre et FM : Martial Gasparina

Guitare classique : Jean-Luc Vogé

Guitare électrique et classique : Yann Pistien

Batterie et percussions : Florian Chouraqui

Cours et activités

Formation musicale :

- Jardin musical (4 ans - MS)
- Eveil musical et aide à la découverte des instruments (5/6 ans - GS et CP)
- Formation musicale
- Aide à la préparation option musique au bac

Formation instrumentale :

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, tuba, percussions, batterie, guitare classique, guitare électrique, piano.

Pratiques collectives :

- Ensemble de flûtes traversières
- Orchestre de guitares
- Orchestre d'harmonie
- Ensemble de percussions
- Ateliers musiques actuelles

Coordonnées

23 rue de la Pommeraye

95270

Luzarches

01 34 71 91 42

Infos pratiques

Les cours sont dispensés de mi-septembre à juin et suivent le calendrier scolaire.

Les planning des cours et les tarifs sont disponibles à l'Ecole Municipale de Musique.

Documents

[Dépliant école municipale de musique](#)

[Fiche d'inscription](#)

[Règlement intérieur EMMD](#)

[Tarifs école municipale de musique](#)

Liens utiles

[Facebook](#)

Contact

Directeur : Martial Gasparina

01 34 71 91 42

06 15 21 06 89

Permanence téléphonique à l'EMM :

- mercredi 18h - 20h
- jeudi 15h - 20h
- samedi 10h - 12h

martial.gasparina@luzarches.net